

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] « enquête publique îlot Cheminant à St Renan »

De : véronique Legand

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr <pref-consultation@finistere.gouv.fr>

Date : 19/09/2023 09:11

Monsieur le Préfet,

*Est-ce que la volonté affichée du maire de passer de 8 500 à 10 000 habitants est un objectif d'intérêt général ?
Est-ce qu'il justifie une expropriation ?*

Alors que les villes végétalisent leurs centres et créer des îlots de fraîcheur, ce projet artificialisant un peu plus le centre-ville me semble aller à contrecourant de ce qui se fait actuellement en matière d'urbanisme au regard du réchauffement climatique. Un projet de création d'un îlot de fraîcheur n'aurait-il pas été plus pertinent ?

Ne pouvait-on pas éviter la bétonisation du centre-ville en réhabilitant des logements anciens très bien placés, vacants ou non ?

Une expropriation est une procédure extrêmement violente pour les propriétaires qui vont se voir amputer de la plus grande partie de leur jardin arboré d'arbres cinquantenaires ou centenaires pour certains, tout perdre pour d'autres.

L'expropriation est une procédure qui ne devrait avoir lieu qu'en cas d'absolue nécessité. Cette nécessité n'apparaît pas clairement dans ce projet.

Ceci est d'autant plus violent qu'une contre-proposition a été faite par les propriétaires concernés, rejetée par le maire par principe, sans avoir fait l'objet d'une véritable étude. Ce projet alternatif faisait passer le nombre de logements de 35 à 29 : est-ce que cela remettait fondamentalement en cause les éléments essentiels du projet ? Bien sûr que non !

Mais le Maire n'est pas un homme de compromis : il est resté sur sa position de principe, sans accepter le dialogue.

Le maire aurait-il eu la même intransigeance si des élus de son équipe avaient été concernés par le projet ? Il est permis d'en douter.

Par ailleurs, des alternatives foncières existent à Saint-Renan : la commune possède du foncier bien placé (l'ex-collège de Kerzouar, l'ancienne école Diwan très bien située place aux Chevaux, l'école primaire du Petit Prince, place du Général Leclerc) et les terrains de Pen ar C'Hoat ou de Mengleuz).

Enfin, le projet met en avant le logement sénior. Mais quel type de logement ? Pour quelle population ? Encore la population qui peut s'offrir les appartements des résidences du Pont ou de Cœur Manach 2 ?

Pourquoi la commune n'a pas proposé ou imposé du logement sénior dans tous les derniers projets qui ont vu le jour à Saint-Renan ?

Quant au projet lui-même, un flou artistique continue de l'entourer !

20 % de logements séniors, mais de quel type ? PLAI, PLUS, PLS, PLI ? Accession à la propriété ? Pour quelle population ? Le projet ne dit rien là-dessus ! Alors que les études les plus récentes indiquent que les populations ayant le plus de difficultés à se loger à Saint-Renan sont les jeunes, et les séniors à revenus modestes.

Et que dire des 80% de logements privés ? Là encore, qui pourra se les offrir ?

Enfin, le projet évoque la création de surfaces commerciales. Le problème est qu'il y a toujours et encore des locaux commerciaux vides dans la rue Saint-Yves, poumon commercial du centre-ville et à proximité (rues de Brest et du Général de Gaulle)

*En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.*

Véronique legand

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows